

Le Travailleur alpin / organe  
régional du parti communiste  
français SFIC

Le Travailleur alpin / organe régional du parti communiste français  
SFIC. 1942/04.

**1/** Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

**2/** Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

**3/** Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

**4/** Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

**5/** Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

**6/** L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

**7/** Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [utilisationcommerciale@bnf.fr](mailto:utilisationcommerciale@bnf.fr).

[April 1942]

29/4

57a2

# LE TRAVAILLEUR

**DERNIERE HEURE - LA LIGNE D'HIVER DE HITLER SERAIT BERLIN  
LES BOCHES ONT ASSASSINE Gabriel PERI, Lucien SENEZIN et 120 AUTRES OTAGES  
ET ASSASSINENT ENCORE**

Pétain couvre ces crimes monstrueux de son silence

A Chambéry LES FEMMES ONT MANIFESTE  
SAMEDI 28 Février et LUNDI 2 MARS. ELLES  
ONT OBTENU PLUS DE LEGUMES SECS, DES  
PATES ALIMENTAIRES EN SUPPLEMENT, DES  
LEGUMES VERTS ET LE CLASSEMENT EN COM-  
MUNES URBAINES DE TOUTES LES LOCALITES  
ENVIRONNANTES CHAMBERY.

A Sâte, la population obtient 750  
grammes de pâtes, 600 gr. de légumes  
secs supplémentaires.

A Vizille, la population obtient  
son classement en commune urbaine, 5  
œufs par mois par personne.

A Montceau, après 12 jours de grève  
les mineurs obtiennent 100 gr. de pain  
un litre de vin par jour en plus.

TRAVAILLEURS, A L'ACTION POUR LE  
PAIN DE VOS ENFANTS.

La volonté de Hitler-Pétain d'affa-  
mer notre pays se hurte chaque jour  
à la résistance des travailleurs fran-  
çais.

Dans des manifestations puissantes  
par la grève, par délégations, par pé-  
titions, les ouvrières et ouvriers obli-  
gent les Pouvoirs Publics à augmenter  
les rations de pâtes, de pain, de vin,  
de bois, de charbon.

A VIZILLE, La population d'un seul  
bloc s'est réunie devant la mairie, mal-  
gré la police et le Préfet de l'Isère  
s'est vu obligé d'accorder 750 gr. de  
pâtes supplémentaires et donner la pro-  
messe de distribuer des légumes secs?

A LYON-GUILLOTIERE - VILLEURBANNE,  
GERLAND, GIVORS, VIENNE, LA TOUR DU PIN  
etc... Les ménagères ont manifesté et  
obtenu partout des rations supplémen-  
taires.

A ALAIS et à NIMES, pendant 7 heures  
la population a manifesté, résisté à  
la police et obtenu satisfaction.

A MONTCEAU-les-MINES, 5.000 mineurs  
ont fait grève 12 jours et ont obtenu  
une paire de sabots, 1 litre de vin par  
jour, 100 gr. de pain supplémentaire et  
la libération de 80 de leurs camarades  
arrêtés.

Partout, la lutte prend de l'ampleur  
et la démonstration est faite que c'est  
SEULEMENT PAR L'ACTION que les travail-  
leurs arrachent satisfaction.

Dans nos Savoie où passent chaque  
jour des trains complets de charbon,  
et des citernes d'essence, on manque  
de charbon, il n'y a plus de vin.  
CHAMBERY, des stocks de pâtes ali-  
mentaires pourrissent chez RICHARD.

Des femmes sont employées pour  
trier la vermine qui attaque les lé-  
gumes secs stockés.

A Allobrog, les stocks de con-  
serves s'avarient, les boîtes se gon-  
dent. Il faudra les jeter. Le  
Charbon de Janvier n'est pas encore  
livré. Les douches municipales sont  
fermées.

C'est l'incurie complète.

Et pendant ce temps, Mlle. la  
Préfète, chaque dimanche va faire du  
ski dans la Hotchkiss à Puy avec le  
chauffeur particulier.

Pendant que les chambériens cour-  
rent pour trouver les introuvables  
légumes secs, M. le Préfet, le Commis-  
saire de police et sa bande sont à  
St. CASSIN chez la grise faire l'om-  
bance. Mais le Comité des Femmes, dan-  
sant deux manifestations les 28 et 2 Mars  
ont obligé les Pouvoirs Publics à pro-  
mettre une amélioration dans le ravi-  
taillement en accordant en plus des  
pâtes des légumes secs et vertes. Le  
classement au régime urbain des local-  
ités à côté de la ville.

A ANNEMASSE, 2 paires de chaussures  
sont parties pour l'Allemagne, du cui-  
vre et du lait partent pour l'Alle-  
magne, ceci se passe chez MAITRE et  
l'usine ferme les portes.

Un autre scandale, MM. Petit  
Grassière, Marquet, Paoli, maire de  
Collonge dilapideur des fonds publics  
sont inculpés de trafic d'or au profit  
de l'Allemagne. 40 Kgs. ont été pris  
que ces MM. vendaient 2.500 francs la  
pièce de 20 francs. Arrêtés, ils ont  
été libérés. C'EST LA JUSTICE EN  
MARCHÉ.

A ALBERTVILLE, Trabat du marché ne  
est libéré et Rascoffier père de 4 en-  
fants condamné en tant que patriote  
aux travaux forcés à perpétuité souf-  
fre du froid et de la faim dans les  
prisons de Pétain, ceux tant d'autres

DON  
63 03441  
0089

des meilleurs défenseurs du peuple. D'autres, comme nos camarades G. PERI et Lucien SAMPAIX père de trois enfants sont lâchement assassinés par les Boches, après avoir été désignés par Pucheu Marion en accord avec PETAIN.

C'est ce moment que choisissent les traîtres comme KARLESMEEL pour trahir en pleine bataille.

Il faut que ceux-là et ceux qui seraient tentés de les imiter sachent que la justice de la classe ouvrière leur demandera des comptes.

Les travailleurs n'ont que mépris et haine pour ceux qui abandonnent la lutte et renient ceux qui se battent journellement aux côtés du peuple pour le peuple.

Travailleuses et Travailleurs des deux Savoie, répondez à ces traîtres en agissant comme à VIZILLE et à CHAMBERY - A la sortie du marché - **RASSEMBLEMENT** ! En cortège allez exiger dans les mairies, dans les Préfectures des rations supplémentaires de pâtes, de vin, de pain, pour que vous puissiez vivre et faire vivre vos familles.

Ménagères, par pétitions, par délégations, exigez du charbon, du bois, de la graisse en supplément.

Ouvriers des usines, des chantiers, dépôts, comme à Montceau-les-Mines, rassemblez-vous dans des Comités Populaires et exigez un litre de vin par jour, avec partage de pain, de graisse.

Obligez vos directions syndicales à agir pour obtenir vos justes revendications.

Partout, demandez 50 % d'augmentation de vos salaires.

**UNISSONS DANS LE COMITE DU FRONT NATIONAL DES DEUX SAVOIE QUI LUTTE pour l'indépendance de la France.**

Adhérez au Parti Communiste qui seul lutte effectivement contre les Boches et leurs valets français. Aidez notre T.A..

Rien pour Hitler.

**TOUT POUR LA FRANCE !**

scandaleux, ils font du marché noir, mais bien sûr, pour se justifier, pour calmer le mécontentement, le Gouvernement est obligé de prendre de temps à autre des mesures répressives, mais on fera arrêter la petite fermière qui apportera en ville du beurre pour sa fille, mais il fermera les yeux sur ceux qui **VIVENT DU MARCHE NOIR**!

En face du danger qui nous menace, ouvriers, paysans, commerçants, hommes et femmes, **UNION** ! Notre cohésion, notre ferme volonté de lutte, est la seule force capable de renverser ceux qui nous oppriment.

**A ALBERTVILLE**, les femmes de Conflans auxquelles se sont jointes des ménagères d'Albertville, ont manifesté devant la Sous-Préfecture. Partout les difficultés de l'heure se font durement sentir.

**DANS LES FOYERS**, les mamans sont aux prises aux plus dures conjonctures: les placards vides, les gosses aux mines blafardes, le mari qui rentre de l'usine harassé et affamé et qui n'a qu'un plus que maigre repas pour soutenir ses forces.

**A L'USINE**, l'exigeance patronale stimulée par notre gouvernement à la solde de l'étranger demande une production chaque jour accrue, car par "Patriotisme" et au "Nom de l'Honneur", il faut aider Hitler pour maintenir les privilèges de nos seigneurs modernes.

**DANS LE COMMERCE**, les impôts nouveaux pleuvent, les restrictions alimentaires ont une répercussion directe sur l'encaisse des commerçants. Ils vendent moins, les tiroirs caisse sonnent le vide un peu partout. Où sont les belles affaires du bon temps de 1936 ?

**A LA CAMPAGNE**, le dur travail du paysan n'est pas payé selon la peine qu'il lui occasionne.

Partout, on réquisitionne: les pommes de terre réquisitionnées à 140 fs. à la ferme, sont revendues aux consommateurs à raison de 240 fs. Le vin de 7° réquisitionné à 1 f, 80 le litre à la ferme, est revendu à raison de 3.75 et même 4 fs le litre, les haricots réquisitionnés à 8 francs le Kg, sont revendus à raison de 20 et 25 francs, le foin, le foin qui manque à l'heure actuelle à votre bétail, vous a été réquisitionné à raison de 40 francs les 100 Kgs, et maintenant, vous êtes obligés d'en racheter à 100 fs les 100 Kg. **Paysans, où passe la différence ?**

Dans la poche des intermédiaires nommés par Vichy pour les réquisitions ! Sur votre sueur, sur vos veines, ils réalisent des bénéfices

mais bien sûr, pour se justifier, le Gouvernement est obligé de prendre de temps à autre des mesures répressives, mais on fera arrêter la petite fermière qui apportera en ville du beurre pour sa fille, mais il fermera les yeux sur ceux qui **VIVENT DU MARCHE NOIR**!